Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) sous la rubrique Conseil municipal

# Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 4 mai 2021, à 20 h.

* Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021
* Approbation des salaires payés au montant de 41 477,78 $ et les différents déboursés au montant de 229 833,68 $
* Autorisation d’accès à Revenu Québec pour la coordonnatrice aux finances, madame Annick Lauzier
* Autorisation de paiement numéro 1 pour les travaux d’aménagement des bureaux municipaux au montant de 28 134,76 $
* Achat d’une pompe pour la station de pompage Boucher suite à la mauvaise utilisation des usagers du secteur
* Achat et installation d’une tour de télécommunication
* Nomination de l’inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains pour le service d’inspection et d’accompagnement
* Adoption du règlement 2021-372 amendant 2017-324 sur le zonage afin d’autoriser les constructions accessoires à un usage résidentiel dans la cour avant des lots de coin et de modifier les normes concernant le stationnement
* Adoption du second projet de règlement 2021-373 amendant 2017-324 sur le zonage afin d’autoriser et d’encadrer les projets intégrés à l’intérieur du périmètre urbain et d’ajouter des normes quant à l’utilisation des conteneurs à titre de bâtiments accessoires aux usages agricoles, commerciaux et industriels
* Dépôt des rapports d’avril des différents services, aqueduc, égouts, urbanisme
* Dépôt du rapport financier 2020 et rapport du vérificateur

Sous réserve du libellé final lors de l’adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d’une séance n’est adopté qu’à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n’est disponible en ligne que lors de son adoption.